

De Banyuls-sur-Mer à Notre-Dame de la Salette



Randonnée n°11224195

Une randonnée proposée par P.O Express

Une belle escapade ouverte à tous d'environ 300 m de dénivelé pour 8 km aux beaux panoramas au coeur du littoral catalan.

Durée :	3h05	Difficulté :	Moyenne
Distance :	7.95km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	272m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	272m	Région :	Massif des Albères
Point haut :	274m	Commune :	Banyuls-sur-Mer (66650)
Point bas :	2m		

Description

On part dans la côte Vermeille à Banyuls-sur-Mer. Garez-vous à proximité de l'office de Tourisme. Le point de départ se situe à la Mairie où se trouve la pancarte du GR®10 (Traversée des Pyrénées Handaye-Banyuls).

La 1^{re} partie de cette randonnée se fera sur le GR®10 au balisage Rouge et Blanc.

(D/A) Commencez sur l'Avenue Général de Gaulle pour de suite prendre à droite et la 2^e gauche par l'Avenue du Puig del Mas. Poursuivez sur le GR®10 qui, quelques mètres plus tard, emprunte l'Impasse Val Pompo, à droite de l'Avenue du Puig del Mas.

(1) Continuez sur le GR®10 qui passe sous un pont (tunnel) du chemin de fer. **Attention :** visibilité réduite et passage automobile (peu fréquent). Partir à droite peu après ce passage sous la voie ferrée et arrivez au Coll de les Vignes.

(2) Traversez la route pour continuer sur le sentier en face qui vous conduit, en environ 2 km, au Col de Llagastera où se trouve une table d'orientation et un formidable panorama sur la Grande Bleue.

(3) Restez quelques mètres sur le GR®10 avant de l'abandonner pour prendre à gauche, juste après le mas, le sentier balisé Jaune au niveau d'un virage.

(4) Ce chemin vous conduit, en moins de 2 km, en longeant les vignes à la Chapelle Notre-Dame de la Salette (La Saleta) où se trouve une vue somptueuse à 360° avec notamment vers la Tour de Madeloc.

(5) Commencez à entamer la descente sur Banyuls, en poursuivant le balisage Jaune. Retrouvez une terrasse restaurée et arborée à main droite. Rejoignez ensuite la rue bétonnée du Cami de la Salette que vous prendrez à gauche pour récupérer quelques mètres après la D86 où se trouve la Tour du Mas d'en Reig près d'une zone de pique-nique récemment rénovée.

(6) Dans le virage à gauche, quittez la route D86 pour prendre le sentier à droite sur le Cami Ramader le long des caves en suivant toujours le balisage Jaune. Le macadam s'interrompt. Poursuivez par un chemin caillouteux puis des escaliers en béton qui amènent à la gendarmerie.

(7) Rejoignez la Rue Amiral Vilarem. Prenez à droite afin de récupérer la D86 où vous poursuivrez à droite. Continuez quelques mètres sur cette route, passez sous la voie ferrée et restez sans cesse sur l'Avenue Général de Gaulle afin de revenir au niveau de la Mairie et de terminer votre randonnée **(D/A)**.

Points de passages

D/A Mairie / GR10

N 42.481365° / E 3.129555° - alt. 2m - km 0

1 Avenue Puig del Mas x Impasse Val Pompo

N 42.478943° / E 3.126076° - alt. 5m - km 0.46

2 Coll de les Vignes

N 42.481065° / E 3.115638° - alt. 54m - km 1.49

3 - Coll de Llagastera

N 42.48287° / E 3.095172° - alt. 252m - km 3.58

4 Abandon GR10

N 42.482513° / E 3.094015° - alt. 257m - km 3.69

5 - Notre dame de la Salette ou la Saleta (199 m)

N 42.47525° / E 3.109417° - alt. 190m - km 5.59

6 Cami Ramader

N 42.47506° / E 3.11663° - alt. 81m - km 6.35

7 Gendarmerie

N 42.475044° / E 3.122842° - alt. 23m - km 6.89

D/A Mairie / GR10

N 42.481373° / E 3.129558° - alt. 2m - km 7.95

Informations pratiques

Cette randonnée se trouve en vidéo sur le lien suivant <https://www.youtube.com/watch?v=YDMjGpma...>

Randonnée à ne pas faire sous forte chaleur

A proximité

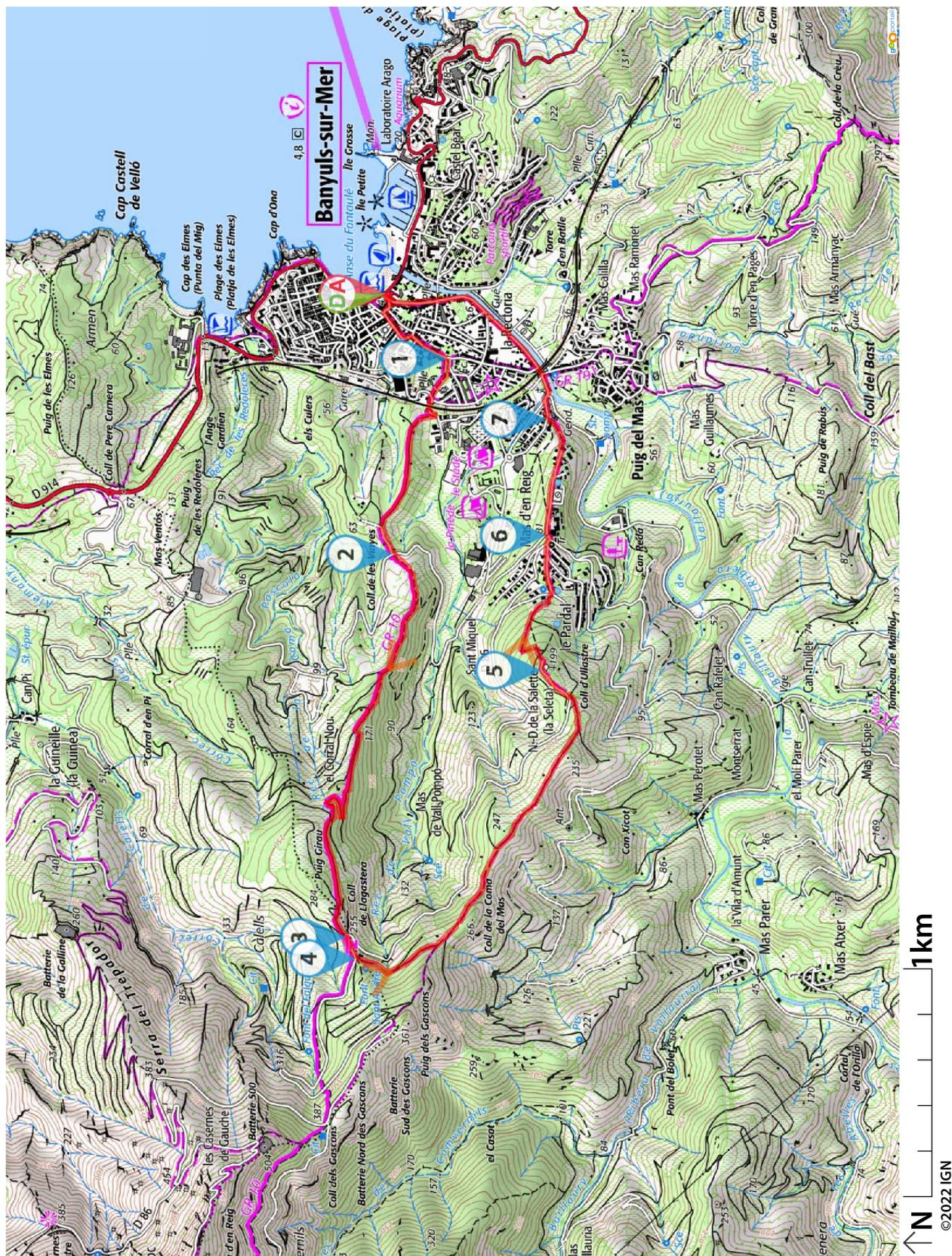
Possibilité de faire l'ascension de la Tour de la Madeloc après le point (4) en poursuivant sur le GR 10 jusqu'au Coll des gascons. Puis le quitter un peu plus haut pour partir à droite vers la tour.

À faire également Le sentier du littoral en direction de Collioure ou de Cerbère au point (D/A)

Plusieurs petites criques.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-de-banyuls-sur-mer-a-notre-dame-de-la-sa/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.